

N° 2022-058

OBJET :

*OTVA – Approbation du budget
supplémentaire 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 avril 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRE-NAT Maryse ;

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, GREVAT Jérôme, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :27
pour :27
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Rebecca VERMANT à William CHALENCON,
- par Henri-Victor TOURNIER à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que le comité de direction de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps a voté son budget supplémentaire 2023 lors de sa séance du 29 mars 2023. Conformément aux statuts de l'EPIC, il rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de la CCHC de l'approuver dans le délai d'un mois à compter de sa saisie.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** le budget supplémentaire 2023 de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps tel qu'il lui a été présenté,
- **charge** Monsieur le Président de notifier cette décision à la Présidente et au Directeur de l'OTVA.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

